



CAEN PIC

# P4

LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 12 mars 2018

## Le service public dans le collimateur

Le gouvernement a dévoilé les contours de sa « loi travail » pour **la Fonction publique**. Le 1<sup>er</sup> février, à l'issue d'une réunion interministérielle sur la réforme de l'État, le Premier ministre, Édouard Philippe, et le ministre de l'Action et des comptes publics, Gérard Darmanin, ont annoncé une offensive tout azimut contre les services publics. Sans ambiguïté sur son objectif, c'est bien la suppression de 120 000 fonctionnaires, « promesse » du candidat Macron, qu'il s'agit de « gagner » d'ici la fin du quinquennat. Si l'objectif comptable, la suppression des postes arrive en premier, plusieurs fronts seront ouverts simultanément. Il ne s'agit plus seulement d'une simple RGPP sarkozyste (non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partants à la retraite) mais bien d'un plan d'ensemble de restructuration de la Fonction publique et de ses services.

Au nom d'un « dialogue social plus fluide », il s'agit de désarmer les capacités de résistance des organisations syndicales. Les instances représentatives du personnel sont visées de la même manière qu'elles ont été dynamitées par la loi travail dans le secteur privé. Rien ne doit plus pouvoir s'opposer aux grands préceptes du management par la performance.

En effet, la gestion des ressources humaines sera « agile » et « souple ». Les agent.es devront bien courber l'échine entre deux évaluations car la part du « mérite » sera accrue dans les rémunérations. Le gouvernement entend également multiplier les recrutements de contractuels. Une tendance déjà à l'œuvre, plus de 20 % des salariés de la Fonction publique sont dès à présent recrutés ainsi. Faire augmenter cette part, c'est généraliser la précarité pour mieux marginaliser les protections du statut.

Enfin, l'annonce d'un « plan de départs volontaires » pour tous les agent.es dont le service sera supprimé sonne comme un sérieux coup de tonnerre, ils pourront prendre le chèque ou accepter la mutation qu'elle soit géographique ou fonctionnelle. Comme un véritable état-major, les experts du Comité action publique tous acquis aux thèses néo-libérales et pour beaucoup d'entre eux issus du monde financier, devront établir les moyens d'y parvenir. Ils rendront leur copie en avril. D'ici là, difficile de rester l'arme au pied, l'Intersyndicale CFTC, CGC, CGT, FAFP, FO, FSU, Solidaires annonce le 22 mars une journée d'action de grève et de manifestations. L'heure est grave pour l'avenir des services publics et de ses agent.es. On ne peut plus tergiverser.

**Toutes et tous en grève et dans la rue le 22 mars. ♦ Jérôme ADELL, secrétaire départemental.**

# Fusion des académies normandes

## Le discours évolutif du Recteur

Le 24 janvier les organisations syndicales ont été conviées par le Recteur à une réunion d'information sur l'expérimentation du rapprochement des deux académies. À cette occasion, le Recteur nous a confirmé qu'il travaillait bien dans l'optique de la fusion, qu'il pense souhaitable, à l'inverse de ce qu'il nous avait affirmé fin septembre. L'arbitrage sera rendu par le ministre courant avril.

Le Comité technique du ministère de fin janvier corrobore ce discours. Après la création des régions académiques, et de la nomination d'un seul Recteur pour Caen et Rouen, le ministère estime que cette situation bancaire ne peut guère durer. Le rapport de la mission menée conjointement par le Conseil d'État, l'Inspection générale et le Recteur de Bordeaux, attendu pour fin mars, va permettre de prendre une décision définitive pour la Normandie. Les délais sont courts car les élections professionnelles sont prévues début décembre 2018. Ce n'est pas une surprise pour la FSU, nous sommes intervenus notamment dans la presse, pour dénoncer cette volonté de masquer des objectifs pourtant clairs : dégager des marges de manœuvre pour faire des économies d'échelle. Nous pensons que l'expérimentation n'était qu'un alibi pour amorcer un projet de fusion, qui sans être défini dans son calendrier et dans toutes ses modalités n'en était pas moins un aboutissement

inéluçtable.

La FSU est intervenue pour pointer l'absence d'analyse qualitative. Les modifications induites par l'harmonisation entre les deux académies sont-elles de nature à améliorer la qualité du service public ? La qualité de l'enseignement pour les élèves et des conditions de travail des personnels ? Elle a aussi pointé l'absence de prise en compte des réalités locales, par exemple l'académie de Rouen est plus urbaine, Caen est plus rurale. Il est fort probable que les règles d'allocation des moyens seront alignées sur le moins avantageux. Sur toutes ces questions bien concrètes, nos interlocuteurs n'apportent pas de réponses précises et ne cherchent du reste pas à nous rassurer. Et peuvent même confirmer certaines de nos craintes. La FSU continuera à dénoncer ce projet qui rentre dans le cadre du Comité d'Action Publique 2022, de diminution de la dépense publique, sans autre souci que cette vision comptable. ♦

### Hervé MORIN

#### Pour la fusion des universités normandes

Après la fusion des académies normandes qui se précise, les trois universités de Rouen, Caen et du Havre vont-elles subir le même sort ? Hervé Morin s'impatiente. Cette lubie de Morin

n'est pas une surprise tant il est convaincu que la « marque » Normandie suffit à elle seule à attirer la lumière, que ce soit en matière de tourisme, de camembert ou d'enseignement supérieur et de recherche. Pour ce qui concerne la FSU, la question n'est évidemment pas taboue et si elle se traduisait par une amélioration de l'accomplissement

des missions de service public, nous n'y serions pas hostiles. C'est pour nous la question clé, or, non seulement, ce n'est pas par ce biais que la question de la fusion est abordée mais de surcroît, nous pensons au contraire que l'éloignement des instances de décisions des usagers (étudiants en particulier) ne pourrait que conduire à une dégradation des conditions de réalisation des missions de services publics.

La région Normandie ne considère pour l'essentiel l'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR) que comme un point d'appui au développement économique régional. Elle ne s'intéresse donc qu'à la recherche potentiellement valorisable d'un point de vue économique, au détriment de la recherche fondamentale et des disciplines liées aux sciences humaines, elle ne raisonne pour ce

qui concerne les étudiant.e.s qu'en terme « d'employabilité » à l'échelle locale et souhaite soutenir les formations dans le cadre des bassins d'emplois ; enfin, elle souhaite promouvoir une « marque » Université de Normandie visible à l'échelle internationale (obsession des classements internationaux).

Cette vision est à l'opposé de nos conceptions du développement

du service public de l'ESR : pour une recherche indépendante et soutenue dans tous les domaines, pour des formations de qualité pour la jeunesse dans toutes les disciplines (la Normandie accuse toujours un retard très important sur les taux d'accès aux diplômes supérieurs) avec un maillage territorial suffisamment fin pour permettre aux étu-

diant.e.s des CSP les moins favorisées d'accéder à des formations de haut niveau, contre les « mastodontes bureaucratiques » éloignés des étudiant.e.s et des personnels.

Dans ce cadre, nous sommes plus proches de la vision défendue officiellement par les directions actuelles d'établissements d'« université fédérale de Normandie », le problème étant que cette vision n'est pas clairement définie et que certaines orientations stratégiques privilégient de fait certaines disciplines ou certains domaines de recherche pour se donner plus de chances d'accéder aux financements sous forme d'AAP (appels à projets). Il y a donc une certaine forme de double-langage de la part des directions d'établissements que nous sommes essentiellement les seuls à dénoncer. ♦ **Tiré d'une analyse du SNESUP-FSU.**



# Réformes éducatives

## Le choix de l'inégalité...

Le gouvernement mène à marche forcée toute une série de réformes concernant le second cycle de l'enseignement secondaire. Les syndicats de la FSU dans le cadre d'une Intersyndicale large mènent la bataille avec les organisations de jeunesse. Derrière une communication lénifiante du gouvernement sur une réforme indispensable trop souvent différée, se cache le choix d'une société inégalitaire. Notre combat est d'intérêt général et dépasse donc les enjeux dépassent la seule Éducation nationale. POUR14 reprend des extraits d'une note de la Fondation Copernic de Philippe Boursier, professeur de sciences économiques et sociales. Elle éclaire de façon limpide les dégâts qui s'annoncent. Lesquels vont se conjuguer aux régressions sur l'apprentissage et aux discriminations mises en place avec la sélection sociale imposée via le dispositif Parcoursup, pour entrer à l'université.

### ◀◀ La stratégie du choc pour casser les lycées, museler la jeunesse et baisser les salaires.

[...] La vague des contre-réformes qui frappe l'enseignement secondaire et supérieur - largement inspirées par le Medef et par les cercles de réflexion libéraux qui sont à sa main - procède d'une stratégie du choc qui a une visée plus large et moins immédiatement visible: baisser les salaires dans les entreprises comme dans les administrations et assujettir plus encore la force de travail à la volonté de ceux et celles qui en extraient du profit. Il s'agit d'abord de baisser les salaires concédés aux enseignant.e.s des lycées.

[...] La contraction des horaires des disciplines enseignées, a pour effet d'augmenter le nombre de groupes, et donc d'élèves, suivis par chaque enseignant.e et d'alourdir les tâches qui doivent être accomplies et la charge mentale qu'elles génèrent.

La baisse des salaires des enseignant.e.s est également induite par l'effondrement des postes aux concours - la baisse est de 35 % pour les postes aux concours externes 2018 du second degré! - et par le recours aux salarié.e.s précaires qui s'ensuivra. Pour tenir son engagement de supprimer 120 000 postes de fonctionnaires sur le quinquennat, l'exécutif souhaite étendre « largement » dans la Fonction publique le recours aux contractuels ne bénéficiant pas de l'emploi à vie, et développer davantage la rémunération au « mérite ». Réduire le nombre de titulaires dans l'éducation participe donc bien d'une vaste offensive contre l'emploi stable - et le plus souvent l'emploi stable des femmes - visant à défaire le statut de fonctionnaire et à détériorer le rapport de forces entre les salarié.e.s stables et le patronat.

Dans le même temps, la fermeture de l'accès à l'université déstabilise aussi les étudiant.e.s d'origine populaire qui occupent des emplois précaires pour financer leurs études. En les privant des protections que procure le statut d'étudiant, on réduit leurs marges de jeu dans la négociation pour mieux les contraindre à accepter des conditions d'embauche et de rémunération toujours plus dégradées. Les projets de réforme qui se dessinent du côté des lycées professionnels procèdent d'ailleurs également d'une même volonté de domestiquer la jeunesse des classes populaires puisque le gouvernement prévoit simultanément d'étendre la précarité en encourageant l'apprentissage et d'assujettir les filières au bassin d'emploi, c'est-à-dire aux intérêts immédiats du patronat.

Mais la casse du lycée, le démantèlement du bac et la sélection à l'entrée de l'université auraient aussi des effets de pression à la baisse sur l'ensemble des salaires des travailleurs et des travailleuses pour d'autres raisons. Le niveau des salaires dans le secteur public, est en partie lié aux qualifications reconnues qui, jusqu'à présent,

sont elles-mêmes adossées aux diplômes. S'attaquer au bac c'est remettre en question le principe des diplômes nationaux construits comme des points d'appui collectifs dans la définition des grilles des salaires et faire glisser la négociation salariale à un niveau de plus en plus local et individuel et donc de plus en plus défavorable aux salarié.e.s. Il y a bien longtemps que le patronat rêve de faire éclater la grille des salaires codifiée par les conventions collectives en remplaçant les diplômes certifiés par l'institution scolaire par des compétences validées - à la baisse - par le monde de l'entreprise.



## ... la nécessité de la lutte !



Enfin, l'éviction d'une partie de la jeunesse - et en particulier de ses bachelier.e.s d'origine populaire - de l'université a aussi un arrière-plan politique et stratégique. Les années d'université participent à la construction critique des personnes et sont fréquemment des moments de socialisation à l'action collective. Le monde étudiant, notamment celui qui a des origines sociales dominées, a eu souvent un rôle décisif dans les grandes batailles engagées par les salarié.e.s et leurs organisations syndicales : contre le Contrat première embauche (CPE) en 2006, contre la casse du système des retraites en 2003 et en 2010, et plus récemment contre la déréglementation du droit du travail. La sélection à l'entrée de l'université poursuit aussi l'objectif inavoué de défaire les pôles de résistance du monde étudiant qui, dans un contexte de massification scolaire et de déclassement d'une partie des diplômé.e.s, sont toujours susceptibles de catalyser les puissantes mobilisations de la jeunesse

scolarisée.

Les attaques contre les lycées et l'accès au supérieur font système et participent très clairement des mesures libérales-autoritaires qui frappent les salarié.e.s, de la facilitation des licenciements aux projets punitifs contre les chômeur.euse.s. À cette stratégie du choc qui espère créer un état de sidération et neutraliser les résistances, nous devons opposer la volonté collective d'assumer pleinement l'affrontement qui vient en fédérant autour d'un intérêt commun salarié.e.s de l'enseignement public secondaire et supérieur, lycéen.ne.s, étudiant.e.s et parents d'élèves. Et puisque l'offensive est conduite conjointement contre le service public d'éducation et contre les salarié.e.s, ce vaste mouvement unitaire doit sceller une alliance durable entre les mobilisations du monde de l'école et celles du monde du travail. ♦

Philippe BOURSIER. >>>

## Signez la pétition

À l'initiative du Snes, du Snep, et du Snetap-FSU « Le bac a du sens ! » sur le site du Snes.  
<http://petitions.snes.edu/index.php?petition=38>

# Retraité.e.s

## Nouvelle mobilisation le 15 mars

**Hausse tous azimuts des prix : complémentaires santé, carburants, gaz, assurances... Pour 7 millions de retraité.e-s, c'est en plus la hausse de la CSG sous couvert de solidarité inter-générationnelle.**

Au-delà de ce tour de passe-passe qui exonère les entreprises de tout effort, c'est la poursuite d'une attaque contre le principe de cotisation sociale qui permet la socialisation des ressources au profit de toutes et tous. Et comme si cela ne suffisait pas, la pension 2018 sera à nouveau gelée...

**Le gouvernement a choisi son camp.** Les lois de finances organisent des cadeaux fiscaux à l'égard d'une minorité et des mesures de rigueur pour la majorité. La suppression de l'ISF pour les patrimoines boursiers et la mise en place d'une taxation plafonnée à 30 % pour l'imposition des dividendes représente 4,5 milliards d'euros de cadeaux. Le CAC 40 a progressé de 9,26 % cette année, alors que salaires et pensions étaient proches de la stagnation.

**Une politique du tri.** Le Président nous promet d'entrer dans un « nouveau monde » dont l'avènement passe par la destruction de notre modèle social. Son action est fondée sur une politique du tri. Entre les premiers de cordée et « ceux qui ne sont rien », entre les bons immigrés (les réfugiés) et les mauvais migrants (« économiques »), entre les retraités « privilégiés » et les jeunes.

**Espoir.** Face à la démolition des acquis, à l'aggravation des situations d'une grande part de la population, à l'hypocrisie du vocabulaire utilisé, une réaction forte est nécessaire, une « grande marée » d'opposition. Les

actions Fonction publique, celles contre la casse de la SNCF, contre les lois anti-immigration, ou la situation dans les EHPAD, entre autres, doivent converger et prendre plus d'ampleur. L'habileté médiatique d'E. Macron et le rythme effréné des réformes constituent un handicap sérieux pour construire une riposte à la destruction des droits sociaux et politiques. Mais, pour les retraité.e-s, le groupe des 9 de l'intersyndicale multiplie les fronts contre la politique d'E. Macron. ♦

Marc LE DISERT.

## Cotisations MGEN 2018

Les cotisations MGEN ont augmenté de manière significative au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Pour les offres Initiale et Référence, l'évolution est de + 3,8 % pour les membres participants actifs et de + 5 % pour les retraités (ainsi que pour les bénéficiaires conjoints et enfants).

Pour les offres Équilibre et Intégrale, l'augmentation est encore plus importante : + 4,8 % pour les membres participants actifs, + 6 % pour les bénéficiaires conjoints et enfants... et + 7,5 % pour les retraités !

Les retraité.e-s font donc l'objet d'attaques tous azimuts en 2018 : non-revalorisation de leurs pensions, augmentation de 1,7 point de la CSG... et augmentation sans précédent de leur cotisation mutualiste.

## Rentrée 2018, l'académie de CAEN sinistrée

Les petits efforts consentis lors du dernier quinquennat sont rayés d'un trait de plume. La diminution des moyens alloués à notre académie nous ramène à la situation de 2012.

### Écoles élémentaires : déshabiller Paul pour habiller Pierre !

Dans l'académie malgré la baisse démographique, le nombre d'élèves par classe risque d'augmenter. Le dédoublement des CP/CE1 en REP+ et des CP en REP ne pourra se faire qu'au détriment des autres niveaux et par redéploiement. Les écoles hors zones prioritaires accueillant des élèves issus de milieux défavorisés verront leur situation se détériorer. Les deux postes créés dans la Manche et le Calvados sont bien dérisoires et le département de l'Orne, malgré ses caractéristiques rurales, verra quatre postes disparaître.

### Collèges, lycées : – 87 postes !

La baisse des effectifs est peu significative (- 0.88 %) et ne peut justifier une telle saignée. Chaque poste supprimé correspond seulement à 1,5 élève en moins. 29 postes sont retirés dans les lycées généraux et techniques alors que 47 élèves sont prévus en plus. La suppression de trois postes de personnels d'encadrement et de 6 postes d'agents d'État correspond à la fermeture d'établissements, notamment dans le Calvados pour les collèges de Colombelles et de Port en Bessin. Les lycées professionnels perdent 25 postes, l'enseignement professionnel public n'est plus une priorité. ♦

## L'égalité entre les femmes et les hommes, c'est aussi dans la Fonction publique !

La journée internationale pour les droits des femmes a permis de remettre en lumière les inégalités professionnelles persistantes entre les femmes et les hommes ainsi que la question du harcèlement et des violences sexistes dans le monde du travail.

### Et la Fonction publique n'est pas épargnée.

Le gouvernement a décidé de faire de l'égalité entre les femmes et les hommes une « grande cause nationale ». Or, les décisions et projets en cours dans la Fonction publique vont avoir un impact négatif pour les femmes (suppressions d'emplois, dégradations des conditions de travail, gel de la valeur du point d'indice, report des mesures PPCR, recours accru au contrat, renforcement de l'accès fonctionnel à certains grades, augmentation de la part variable des rémunérations...).

Le Conseil commun de la Fonction publique a permis un premier bilan de la mise en œuvre du protocole d'accord du 8 mars 2013 pour l'égalité professionnelle signé par toutes les organisations syndicales.

**Rien ne peut justifier**, qu'à fonctions équivalentes, les écarts de salaires entre les femmes et les hommes soient de plus de 13 %. Pour la FSU, il est urgent, comme le souligne le document d'orientation du 7 mars, de passer « d'une obligation de moyens à une obligation de résultat » et de procéder à un rattrapage salarial effectif.

### À qualifications professionnelles ou diplômes identiques les rémunérations des métiers doivent être revues pour en finir avec la dévalorisation des métiers féminisés !

Les stéréotypes restent aussi encore un frein à l'égalité professionnelle et à la non-mixité de certains métiers. Les femmes sont surreprésentées dans les filières les moins bien rémunérées. Elles sont peu nombreuses dans les emplois de direction et d'encadrement même si depuis le protocole de 2013 leur part est en progression. Rémunération, carrière, action sociale interministérielle pour contribuer à une meilleure articulation entre vie professionnelle et personnelle, médecine de prévention, formation, rôle des instances... autant de sujets portés par la FSU pour obtenir une égalité réelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique du pays. ♦

**Nouveau site :**

[fsu14.fsu.fr](http://fsu14.fsu.fr)



# Maison des syndicats

1992-1993... 2018

## 25 ans de combats... et (enfin) un dénouement heureux !

25 ans ! Cela faisait 25 ans que la FSU se battait pour intégrer la maison des syndicats et bénéficier de locaux lui permettant de fonctionner correctement. C'est désormais chose faite depuis début 2018, où les HUIT organisations syndicales représentatives (CGT, CFDT, FO, CFE/CGC, CFTC, UNSA, Solidaires et bien sûr la FSU) ont intégré la nouvelle maison des syndicats, rue du colonel Rémy à Caen. L'aboutissement d'une longue lutte au cours de laquelle les enjeux se sont posés de manière singulière à la FSU avec de multiples interlocuteurs...

### Un peu d'histoire...

La scission de la FEN et l'exclusion des syndicats de la FSU... qui se retrouvent à la rue !

La maison des syndicats de l'avenue Charlotte Corday, les camarades qui allaient fonder la FSU s'en souviennent : ils y travaillaient au sein de la FEN. Une FEN dont la direction nationale dans les années quatre-vingt (tendance UID), proche du parti socialiste et dans une logique d'accompagnement des réformes, contrastait avec la majorité Unité et Action qui se dessinait au SNI-PEGC (qui allait devenir le SNUipp-FSU) au SNES ou au SNEP et qui revendiquait un syndicalisme de lutte et de transformation sociale.

Refusant la montée en puissance du courant Unité et Action et sa représentativité, la direction UID préféra saborder la FEN que d'accepter le compromis. Elle procéda donc à l'exclusion des syndicats à majorité Unité et Action, ce qui conduisit, en 1992-1993, à la scission puis la mort de la FEN.

Exclus de la FEN (qui allait devenir l'UNSA), les syndicats qui allaient fonder la FSU l'ont aussi été des locaux syndicaux (dans le département du Calvados, ce fut manu militari, avec le recours de la police et des huis-siers !) et se sont retrouvés à la rue...

Les « gros syndicats » (SNUipp-FSU, SNES-FSU), qui en avaient les moyens, ont dû financer, grâce aux cotisations syndicales de leurs adhérent-es leur hébergement et leur matériel. Les responsables syndicaux d'organisations plus modestes ont dû gérer leur section syndicale depuis leur domicile ! Quant à la FSU, elle a bénéficié d'un logement au 85, rue de l'Oratoire, mis à disposition par la Mairie de Caen jusqu'à sa vente en décembre 2015. Une mise à disposition que nous devons moins à notre représentativité qu'à l'analyse politique fine du maire centriste de l'époque (Jean-Marie Giraud), parfaitement au fait des collusions entre la direction UID de la FEN et son principal opposant politique : le parti socialiste ! La dernière étape pro-

visoire de deux ans se fait boulevard Dunois « en attendant » — de pied ferme — la future nouvelle maison des syndicats.

### La percée flamboyante\*

Dès décembre 1993, lors des élections professionnelles chez les enseignants, la FSU, qui ne dispose encore que de statuts provisoires et qui, dans nombre de départements, n'a pas de moyens militants très conséquents, devient la première fédération de l'Éducation nationale (place qu'elle n'a jamais quittée). L'exigence de locaux syndicaux est désormais légitime, la FSU pouvant s'appuyer sur sa représentativité.

### Quels appuis ?

Mais pour les autres organisations syndicales, la naissance de la FSU est apparue comme celle d'une organisation concurrente... et dans un premier temps, les réunions intersyndicales ont fonctionné « comme avant »... c'est à dire, sans la FSU !

Inutile de dire que l'idée que « chacun fasse un peu de place » pour que la FSU réintègre la maison des syndicats a reçu une belle unanimité contre elle !

Si la FSU devenait, par sa représentativité et sa forte capacité à mobiliser, incontournable dans le mouvement social, elle était totalement isolée sur la question des locaux syndicaux.

C'est donc totalement seule qu'elle a mené des actions pour se faire entendre. D'abord des courriers, des rendez-vous, puis des interpellations publiques et les premiers envahissements du Conseil municipal de la ville de Caen puis du Conseil communautaire quand celui-ci s'est vu attribuer la gestion du dossier...

### La naissance de l'Union Syndicale Solidaires et la dangerosité de la maison des syndicats de l'avenue Charlotte Corday

En 1998, le G10, issu de la CFDT, devient l'Union Syndicale Solidaires. Forte de quelques succès dans un certain nombre de secteurs professionnels, cette nouvelle organisation est confrontée, elle aussi, à la question de son hébergement. Voyant ses actions dans la presse, Solidaires se rapproche alors de la FSU pour mener ensemble ce combat. Pendant des années, le Conseil communautaire aura eu bien peu de répit, FSU et Solidaires, s'invitant systématiquement à grand renfort de militant-es et imposant cette question à l'ordre du jour.

De rencontres en promesses, de propositions inadap-tées en discours creux, les décideurs ont longtemps



joué la montre. Mais la FSU comme Solidaires ont tout de même réussi à faire voter en leur faveur une subvention annuelle leur permettant de contribuer à leur fonctionnement et leur hébergement.

Mais le salut vient peut-être de l'état de la maison des syndicats de l'avenue Charlotte Corday : un véritable gruyère inchauffable en hiver et véritable étuve en été. Surtout, un bâtiment « Pailleron » qui n'est plus agréé par la commission de sécurité et qui expose les personnels qui y travaillent et le public accueilli à de très forts risques en cas d'incendie...

Pour la FSU comme pour Solidaires, c'est « le bon moment » : nos deux organisations sont désormais incontournables et les relations intersyndicales avec les confédérations ont énormément évolué. Surtout, elles ont un sacré temps d'avance sur le sujet de l'hébergement des organisations syndicales, connaissent les interlocuteurs et se sont imposées dans la réflexion des décideurs.

Dès lors, la bataille pour une nouvelle maison des syndicats se fera dans la plus parfaite unité : la FSU et Solidaires en seront !

### Une bataille unitaire parfaite

À coup sûr, il y a eu davantage de réunions intersyndicales pour définir une stratégie commune que de confrontations bilatérales avec les décideurs : très vite, les organisations syndicales ont joué « collectif », parlé d'une seule et même voix et refusé la stratégie de division des décideurs. Un plan parfait qui a permis le rapport de force nécessaire à faire aboutir leurs exigences. La condition sine qua non pour refuser les nombreux projets inadaptés ou solutions bancales...

Aujourd'hui, enfin, une véritable maison des syndicats renaît... et la FSU y a tout sa place !

### Et ça change quoi, pour la FSU ?

Au delà d'être reconnue pour ce qu'elle est et d'être traitée sur un pied d'égalité, la FSU rejoint un espace propice aux relations intersyndicales et aux questions d'unité. Mais surtout, pour la première fois dans le département, la FSU a les moyens d'accueillir dans ses locaux tous ses syndicats, de profiter des conditions d'une émulation permanente, d'y organiser des stages de formation syndicale, des colloques, des réunions publiques. Elle a les moyens de faire progresser ses pratiques, de libérer les militant-es qui géraient leur section syndicale depuis leur domicile, d'accueillir du public dans des espaces collectifs ou confidentiels... bref, enfin, de travailler dans des conditions adaptées !

### Alors un grand merci !

Alors oui, un grand grand merci à toutes celles et tous ceux, adhérent-es, militant-es, dirigeant-es, secrétaires départementaux successifs de la FSU et leurs équipes... qui pendant 25 ans ont œuvré à cet heureux dénouement. Et longue vie à la FSU, puissent ces nouveaux locaux contribuer à faire vivre encore longtemps le syndicalisme de lutte et de transformation sociale ! ♦

**Sylvian MARY.**

\*Pour reprendre le sous-titre de l'ouvrage Histoire de la FSU de Raphaël SZAJNFELD.

**MAL PAYÉ-E  
MÉPRISÉ-E  
PRÉCARISÉ-E  
ASSEZ !**



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**



# 22 mars : grève et manifestation !

À nouveau réunies le 21 février, les organisations syndicales de la Fonction publique ont fait le bilan des réunions bi latérales organisées par le ministre. Les discussions ouvertes par le gouvernement sur le recours accru aux contractuels, les éléments de rémunération dont celui du mérite, une révision des instances de dialogue social... engagé de profondes remises en cause des missions publiques et une dégradation des conditions de travail des agent-es. C'est aussi une menace réelle contre le statut général des fonctionnaires et la fin possible d'une Fonction publique au service de l'intérêt général.

Les services publics sont un élément fondamental de notre histoire commune. Nous portons le combat pour conserver, défendre, développer et améliorer les services publics depuis de nombreuses années. Le gouvernement a décidé de s'attaquer aux services publics par le biais d'une opération « d'expertise et de consultation » intitulée CAP 22 (comité action publique 2022) ainsi que d'un « grand forum de l'action publique » d'ici mars 2018. Son objectif annoncé : réduire le champ du service public, supprimer 120 000 emplois de fonctionnaires, développer l'emploi précaire, économiser 60 milliards d'euros. Pour légitimer ces choix le gouvernement va mener une consultation informatique et des pseudo débats sur l'ensemble du territoire. Pour les plus de 5 millions d'agent-es de la Fonction publique, après le report de PPCR et contrairement à ce qu'avait promis Emma-

nuel Macron lors de la campagne présidentielle, leur pouvoir d'achat continue de baisser du fait du gel de la valeur du point d'indice, du rétablissement de la journée de carence, de l'augmentation de la CSG avec une simple compensation et des retenues pour pension.

L'ouverture rapide de négociations est indispensable pour pouvoir rediscuter d'une augmentation réelle et significative des salaires de toutes et tous les agent-es de la Fonction publique.

C'est pour faire entendre ces légitimes revendications que les organisations du Calvados CFTC, CGC, CGT, FO, FSU et Solidaires appellent les agent-es à se mobiliser massivement le 22 mars.

## Pour :

- Une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- L'arrêt des suppressions d'emplois et les créations statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin et non un plan destiné à accompagner de nouvelles et massives suppressions ;
- Un nouveau plan de titularisation des contractuel.le.s, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement ;

- Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle femmes/hommes ;
- L'abrogation du jour de carence ;
- La défense et la pérennisation du système



## ATTENTION AUX PICKPOCKETS

ILS SONT AU GOUVERNEMENT  
ILS AGISSENT DANS L'OMBRE  
ILS NOUS FONT LES POCHEs.

FONCTIONNAIRES, SI VOUS EN VOYEZ UN,  
N'HÉSITÉZ PAS À NOUS LE SIGNALER.

de retraite par répartition et des régimes particuliers ;

- La défense du statut général des fonctionnaires, et des statuts particuliers, qui permet déjà de répondre aux besoins de la population sur l'ensemble du territoire et qui garantit l'égalité entre les usagers. ♦

## Manifestation à 10 heures 30

Place Pierre Sémard devant la gare de Caen.

## Assemblée Générale intercatégorielle à 13 heures

à l'auditorium du musée des Beaux Arts au Château de Caen.